



**LE 28 FÉVRIER 2015**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION À RENVOYER AVANT LE 17 FÉVRIER**  
par e-mail à : [barberachris@gmail.com](mailto:barberachris@gmail.com)

### Fonctionnement du concours

**Qui peut participer ?** Tout apprenant, à partir de la 7<sup>ème</sup> classe, ayant retourné la présente fiche.

**Quelle chanson choisir ?** Une chanson en français, dans sa version karaoké instrumentale.

**Quels critères d'évaluation ?** Le jury évalue votre interprétation selon vos qualités de chant, votre prononciation du français et votre mise en scène (costumes, chorégraphie, etc.)

**À quelle heure ça commence ?** En général, le concours débute à 10h30, mais l'heure exacte est fixée ultérieurement, selon l'origine géographique et l'heure d'arrivée des participants.

**Une aide pour les frais ?** Concernant le transport, nous espérons que les participants pourront être remboursés comme l'année dernière, mais nous n'avons pas encore de réponse officielle à ce sujet.

Pour le déjeuner le 28 février, le lycée offre un buffet à tous les participants du karaoké.

Les candidats arrivés la veille sont hébergés gratuitement à l'internat et ils doivent prévoir leur dîner.

Informations utiles sur les participants :

Nom de l'établissement:	
Professeur accompagnateur:	
Prénom, nom de l'élève / des élèves :	
Classe:	
Catégorie : solo / duo / groupe	
Interprète et titre de la chanson :	
Lien internet de la version karaoké :	